

DEC162020DAJ

Décision portant renouvellement de M. Daniel Boujard aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC120272DAJ du 6 février 2012 portant nomination de M. Daniel Boujard aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'INSB;

Sur proposition de la directrice de l'INSB ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – M. Daniel Boujard est renouvelé aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'INSB, en charge de la thématique « Plateformes et infrastructures nationales », à compter du 1^{er} février 2016.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} août 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90